



Dernières informations académiques avant des congés bien mérités...



# Enfin les vacances !



**Quelle année étrange avons-nous vécue ! Des mobilisations d'une ampleur exceptionnelle sur les retraites, la réforme du bac et un troisième trimestre inédit et si éprouvant.**

ÉDITO

La combativité de nos professions s'est pleinement exprimée pour dénoncer la casse de nos pensions et défendre l'égalité des élèves devant l'accès aux savoirs et face à l'examen. Cette même volonté de porter au plus haut nos élèves nous a poussé-es à réinventer nos métiers dans l'urgence du confinement, convaincu-es des conséquences irréparables d'une rupture prolongée des apprentissages.

La reconnaissance unanime des parents pour saluer notre engagement a sans nul doute embarrassé le ministère, bien plus enclin à dénigrer les personnels pour écarter *in fine* toute avancée salariale profitable à toutes et tous ou pour déployer un management serré et administrateur capable d'atteindre notre liberté pédagogique. La séquence médiatique du « prof-bashing » a opportunément dévié l'attention quand l'action décosue et irresponsable du ministre depuis mars devenait pesante et aventureuse au point d'exposer les personnels tant aux risques sanitaires que psycho-sociaux pour faire leur travail malgré tout.

Aménagement des programmes, moyens pour des groupes en effectifs réduits, collectif budgétaire et recrutements par les concours externes et internes à démultiplier : le SNES fait des propositions pour une autre rentrée. Faire entendre la voix des personnels est notre objectif pour contrer les transformations de nos métiers à

marche forcée que prépare le ministère. Développement dérégulé du distanciel numérique, nouvelles campagnes d'évaluations autant normatives qu'inefficaces, fragilisation des disciplines à travers les 2S2C ou la réforme du lycée : nous ne laisserons pas faire !

Les mutations, avant les promotions l'an prochain, sont désormais en tout point discrétionnaires. Le contrôle par les élu-es du personnel a en effet été supprimé avec la Loi de Transformation de la Fonction publique. Cette atteinte à la démocratie sociale et à la transparence des actes de l'État vise bien sûr à réduire l'influence des syndicats dans toute la Fonction publique. Pourtant, ce sont bien les personnels qui ont le plus à y perdre, toutes et tous bientôt à la merci d'un avis hiérarchique dissimulé et non opposable pouvant bloquer une carrière. Nous accompagnons actuellement tous les collègues qui formulent un recours.

La FSU a fortement contribué au rassemblement des forces progressistes syndicales et associatives avec le collectif « Plus jamais ça » dont le but est de prolonger et faire fructifier jusque 2022 le sursaut de l'opinion publique en faveur des services publics pour l'éducation, la santé et l'environnement. Dans « ce monde d'après », et en ayant déjà manifesté en juin contre les violences policières et pour un nouvel élan égalitaire, la jeunesse est résolue à faire entendre sa voix : c'est sans nul doute le fruit de notre travail pour la démocratisation des savoirs et l'accompagnement de tous nos élèves vers l'émancipation.

Gwénaél LE PAIH, 28 juin 2020  
Secrétaire général du SNES-FSU Bretagne

Enseignant de mathématiques, lycée Anita Conti, Bruz  
Représentant élu des personnels au CTA, au CHSCTA  
et à la CAPA des certifié-es

## Le SNES Bretagne, toujours présent !

La section académique poursuit ses activités jusqu'au 16 juillet inclus – notamment pour le suivi des affectations des collègues TZR, non-titulaires, stagiaires... La réouverture est programmée à compter du 13 août avec les affectations des stagiaires. Pour toute question n'hésitez pas à contacter vos militant-es au SNES-FSU Bretagne !

24



**SNES Bretagne**  
24 rue Marc Sangnier  
35200 Rennes  
Tél. 02 99 84 37 00  
s3ren@snés.edu

## UNE RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2020 SOUS SURVEILLANCE SANITAIRE !

Alors que les vacances commencent, personne ne peut dire comment la rentrée va se dérouler. Si le Rectorat comme les chefs d'établissements préparent la rentrée de septembre comme si de rien n'était, on peut raisonnablement s'interroger sur la manière dont les choses vont se passer.

En effet, personne ne peut avoir aucune certitude sur le niveau de circulation du virus en septembre, une fois la période estivale passée. Si on sait désormais que les enfants sont moins fréquemment touchés et transmettent peu le virus, les adolescents qui fréquentent les collèges et les lycées sont sans doute davantage porteurs que les plus jeunes. Une vigilance particulière sera donc requise. Or, le protocole sanitaire mis en place en mai et assoupli en juin semble difficilement tenable sur une période plus longue. **La tentation est grande, du côté du ministère, d'utiliser cette situation exceptionnelle pour transformer les pratiques professionnelles voire faire évoluer les statuts.** On se souvient en effet du chantier de « revalorisation » du métier enseignant lancé par Jean-Michel Blanquer pour compenser la chute des pensions provoquée par la réforme des retraites. Si la crise sanitaire est venue interrompre le processus, la volonté de transformer le métier est restée intacte. Et la période de confinement, mais surtout de déconfinement, ont donné lieu à des dérèglementations de toutes sortes.

Sans tenir compte des affirmations péremptoires du ministre, ni de sa communication hasardeuse à l'attention des parents et de son électorat conservateur, **les enseignants ont été soucieux d'assurer de leur mieux, sans aucune préparation, la « continuité pédagogique » afin de garder le lien avec leurs élèves et de poursuivre autant que possible les apprentissages.** Mais chacun a bien pu mesurer les limites de l'exercice, en particulier pour les élèves fragiles et du fait d'un équipement informatique très variable d'une famille à l'autre. Cependant, les collègues ont fait preuve – et cela été régulièrement souligné par l'ensemble des observateurs : parents, administration, élus... – d'une remarquable capacité d'adaptation et d'une grande inventivité pédagogique fondée sur leur expertise professionnelle, et ce malgré leur absence de formation et les imperfections des outils numériques proposés par l'Éducation nationale.

### CPE : LA RENTRÉE D'APRÈS !

Tous les personnels de la vie scolaires n'ont pas vécu le même confinement : sollicités à l'extrême ou totalement écartés, la transformation de nos missions a été, à l'image de ce qui s'est imposé aux enseignant-es, aussi radicale qu'inattendue. Les outils numériques n'ont que trop imparfaitement préservé un suivi parfois dénué de sens. Le métier a en revanche joué à plein lors du retour en établissement. Néanmoins, le contraste entre le cadre extrêmement rigide que nous avons dû construire et les valeurs que nous portons interroge. Les incertitudes sur les conditions de reprises ne contribuent pas à donner une perspective claire. Nous aurons donc à être vigilants afin que la cohérence éducative et pédagogique reste une priorité par delà la sécurité sanitaire... en dépit de moyens qui faisaient déjà défaut avant !

Pierre-Yves Moré

### CIO : MAILLON ESSENTIEL POUR ACCOMPAGNER AU MIEUX LES JEUNES DANS LEUR ORIENTATION !

Grâce à la mobilisation des personnels pour organiser les services en respectant le protocole sanitaire, l'ensemble des CIO de l'académie a pu de nouveau accueillir le public. En cette période anxiogène, le CIO reste un service public d'information et d'orientation essentiel. Il contribue à lutter contre les inégalités en accompagnant les élèves, les familles, les étudiants, les jeunes sortis du système scolaire... Le SNES-FSU restera très attentif aux éventuelles évolutions concernant les CIO mais aussi concernant les missions et le statut des PsyEN. La crise sanitaire ne doit pas être un prétexte pour fragiliser encore plus les services et ses personnels !

Solenne Ogier

La période de confinement s'est donc majoritairement bien passée quand les chefs d'établissements ont laissé les enseignant-es s'organiser. En revanche, le déconfinement a été plus rude. D'une part, la décision de retour des élèves est apparue essentiellement dictée par des impératifs économiques qui ont pris le pas sur toute considération pédagogique. D'autre part, l'organisation de ce retour par paliers a été très chaotique. Les injonctions contradictoires ont fleuri, les enseignant-es en collège étant conduit-es à assurer une partie de leurs cours en présentiel – pour les 6e/5e – et l'autre en distanciel – pour les 4e/3e – tout en assurant parfois la garde ou la continuité pédagogique de leurs propres enfants...

Les chefs d'établissement ont très souvent changé les emplois du temps, parfois du jour pour le lendemain, pour assurer l'accueil du maximum d'élèves. Certains ont cherché à modifier les VS, fait éclater les groupes classes... parfois avec l'aval de collègues qui ont accepté, dans ces circonstances exceptionnelles, des entorses provisoires aux statuts. De la même manière, certains chefs d'établissements se sont crus investis d'un rôle pédagogique nouveau pour préconiser des « bonnes pratiques » numériques. Le ministère cherche maintenant les moyens de pérenniser cette souplesse statutaire et ouvre de nombreux dossiers afin de poursuivre la transformation de l'école pour la rendre toujours moins coûteuse et l'ouvrir davantage aux marchés des logiciels comme du soutien scolaire.

Alors que le confinement a creusé les inégalités et que les conditions du déconfinement n'ont fait qu'aggraver la situation, des aménagements sont nécessaires pour la rentrée : des moyens doivent être dégagés pour travailler en petits groupes et les programmes doivent être allégés. Tout cela suppose une démarche volontariste et de la confiance accordée aux enseignants ; certainement pas les recettes d'hier à base d'évaluations standardisées et de pilotage vertical.

Matthieu Mahéo

## BILAN DU MOUVEMENT INTRA 2020

### Mutations : l'opacité comme nouvelle règle

Depuis le 1er janvier 2020, suite à la « Loi de transformation de la Fonction Publique », les commissions paritaires, garantes de la transparence des opérations de carrières depuis la Libération, ont été dessaisies de la vérification des projets de mutations.

### Intra confiné

Alors que le confinement démarrait, le Rectorat a maintenu son calendrier pour les mutations. Si nos locaux ont été fermés pour cause de crise sanitaire, **les militant-es du SNES Bretagne ont pris le relais depuis leurs domiciles**. En trois semaines, élu-es et militant-es ont poursuivi le conseil et l'accompagnement des collègues, **traitant plus de 2000 messages et appels téléphoniques consacrés aux mutations**.

Vérification des barèmes, suivi des situations de handicap, étude des affectations sur postes spécifiques : ces procédures usuellement contrôlées par les élu-es des personnels étant supprimées, les militant-es SNES-FSU ont conseillé et accompagné au mieux les collègues dans leur dialogue avec l'administration.

### Résultats : moins d'infos, moins d'erreurs ?

Le 15 juin, le Rectorat a diffusé les résultats de mutations via **une annonce laconique** sur i-prof, sans aucune donnée numérique. Le SNES Bretagne est intervenu pour obtenir de l'administration un bilan chiffré, dont le niveau d'information demeure très parcellaire (barres départementales, dans certaines disciplines seulement) et ne permet pas de vérifier si les règles d'affectations ont été respectées partout. Plusieurs erreurs ont d'ailleurs été détectées. Dans ce nouveau contexte, tout collègue peut contester son résultat de mutation avec l'assistance d'un syndicat. **Le SNES-FSU accompagne ainsi depuis la mi-juin une cinquantaine de collègues dans leurs démarches**.

Martin Georges-Saint-Marc

## Programme des stages de l'observatoire 2020-2021

### RENOUER AVEC LA FORMATION SYNDICALE !

La mobilisation sociale puis la crise sanitaire nous ont conduits à annuler la plupart des stages de l'Observatoire programmés cette année. Mais **pas question de revivre une année scolaire sans formation syndicale !** Les nombreuses inscriptions à nos stages attestent de l'importance de ce temps de formation, en dehors de tout regard institutionnel. Pour l'année 2020-2021, par précaution, nous avons resserré le calendrier sur la période de janvier à juin.

### DEUX STAGES SONT D'ORES ET DÉJÀ PRÉVUS !

- Le premier sur la « **continuité pédagogique** » le **jeudi 14 janvier**, afin de faire le point sur la période que nous venons de vivre, avec **Pascal Plantard**, professeur d'anthropologie des usages numériques à l'université Rennes 2 et **Danièle Linhart**, sociologue du travail.
- Le deuxième « **Handicap et Inclusion scolaire** », le **jeudi 8 avril** avec **Jérôme Motard**, responsable du groupe ASH-Inclusion scolaire au SNES-FSU et **Martine Caraglio**, Inspectrice générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la recherche, chargée de mission pour le handicap et l'inclusion.

### DEUX STAGES RECONDUITS...

Nous calerons les dates en fonction des disponibilités des intervenant-es.

- **Les Neurosciences en Éducation**, notamment avec **Emmanuel Sander**, professeur à l'université de Genève, coauteur de l'ouvrage *Les neurosciences en éducation, Mythes et réalités*.
- **L'orientation scolaire** avec **Catherine Remermier**, membre du groupe Métier du SNES-FSU et de l'équipe d'activité du CNAM.

**Vous pouvez déjà noter les deux dates arrêtées. Le programme définitif et détaillé sera proposé à la rentrée !**

Frédérique Lalys

## Carrière

### Promotions : HC et Classe exceptionnelle

Les CAPA de promotion d'accès à la hors-classe et à la classe exceptionnelle de l'année 2020 seront les dernières sous le contrôle des représentant-es élu-es des personnels. Vous pouvez retrouver sur notre site les déclarations préalables et un bilan à l'issue des CAPA de chacun des corps : agrégé-es (11/6), CPE (15/6), PsyEN (21/6). Un compte-rendu de la CAPA des certifié-es, programmée le mercredi 1<sup>er</sup> juillet, sera rapidement mis en ligne sur notre site.

MGSM

### + D'INFOS SUR LE SITE DU SNES BRETAGNE

Retrouvez sur le site du SNES Bretagne les **comptes-rendus et déclarations préalables des différentes CAPA** qui se sont déroulées ces dernières semaines :

- **PsyEN** : [frama.link/CRCAPA-PsyEN](https://frama.link/CRCAPA-PsyEN)
- **CPE** : [frama.link/CRCAPA-CPE](https://frama.link/CRCAPA-CPE)
- **Agrégé-es** : [frama.link/CRCAPA-Agrees](https://frama.link/CRCAPA-Agrees)



### Affectations des stagiaires rentrée 2020



La crise sanitaire a bousculé le calendrier des concours et entraîné le **décalage des affectations des lauréat-es de concours, programmées le 19 août** dans l'académie. Dans nos disciplines, environ **250 stagiaires**, sans expérience professionnelle pour la plupart, **seront en formation à l'Inspé les mercredis, jeudis et en établissement à mi-temps** (certifié-es : 8-10 h, agrégé-es : 7-9 h, documentalistes, CPE : 18 h).

Les adhérent-es du SNES peuvent anticiper l'accueil de ces collègues en vérifiant leurs conditions de stage : pas d'heures supplémentaires, deux niveaux maximum d'enseignement, pas de service intégral en SEGPA, pas de classes à examen, ainsi que cela est préconisé par le Ministère.

**Merci aux S1 de bien vouloir répondre à l'enquête de la section académique afin de nous faire parvenir toutes les informations utiles dont vous disposez sur les stagiaires prévus dans votre établissement (niveaux enseignés, manuel utilisé, nom du tuteur...), afin que nous puissions renseigner au mieux les stagiaires qui nous contacteront en août.**

FL

# RETRAITES, RÉFORMES LYCÉES ET BAC, FONCTION PUBLIQUE, PARITARISME... RETOUR SUR UNE ANNÉE DENSE EN ACTIONS COLLECTIVES



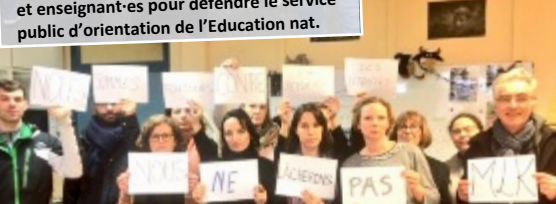
15/10/2019 – Rennes : mobilisation des PsyEN, personnels administratifs et enseignant-es pour défendre le service public d'orientation de l'Education nat.



15/01/2020 – Rennes : Rassemblement intersyndical et lâché de cartables symbolique au rectorat pour dénoncer les E3C et leurs conditions d'organisation



05/12/2019 – Lannion



13/01/2020 – Liffre : Mobilisation dans la salle des profs du collège contre l'épouvantable réforme des retraites



05/12/2019 – Saint-Malo



17/12/2019 – Quimper



24/01/2020 – Rennes : encore beaucoup de monde pour dire NON à la réforme des retraites par points, retraite en moins...

Loi ORE, ParcoursSup, Réforme du BAC, Réforme du lycée, inclusion, Retraite par points, Loi Fonction Publique, Réforme assurance chômage, Loi travail, Suppression ISF, Privilèges

**STOP ! DES JEUDI 5 DEC. GREVE UNITAIRE**

FSU, CGT, FO, SOLIDAIRES, SNAIC, UMSA, UNEF, UNL, FIDL...

snès

TOUTES ET TOUS EN GREVE JEUDI 5 DÉCEMBRE !



17/12/2019 – Saint-Brieuc



31/01/2020 – Lycée Feyssinet, Saint-Brieuc : mobilisation contre les E3C



06/02/2020 – Rennes



01/05/2020 – Manif' virtuelle sur réseaux sociaux pendant le confinement pour commémorer la fête des travailleurs-travailleuses et du droit du travail !



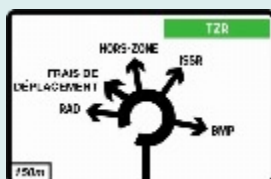
07/12/2019 – Lorient

## IL EST PLUS QUE TEMPS D'ÉCOUTER LA PROFESSION, LES CITOYEN-NES !

### Publication spéciale TZR

Disponible sur simple demande auprès de la section académique ou à retrouver sur notre site : [frama.link/sbtzr](http://frama.link/sbtzr)

### Réunion d'information spéciale TZR



**Jeudi 27 août à 14h**

Réunion organisée à la FSU 35, 14 rue Papu 35000 Rennes ou en visio sur inscription [s3ren@snès.edu](mailto:s3ren@snès.edu)

### Elections internes - C.A.A.

En raison de la crise sanitaire, les élections pour renouveler la Commission Administrative Académique du SNES Bretagne (son Parlement) ont été reportées à l'automne. A cette occasion, les adhérent-es seront consulté-es sur l'activité du secrétariat académique.

### Section académique du SNES-FSU

24 rue Marc Sangnier 35200 Rennes

tél.: 02 99 84 37 00

fax: 02 99 36 93 64

mél: [s3ren@snès.edu](mailto:s3ren@snès.edu)

Retrouvez-nous sur

[rennes.snès.edu](http://rennes.snès.edu)

Publication de la section académique du Syndicat National des Enseignements de Second degré

24 rue Marc Sangnier 35200 Rennes – Tel. 02 99 84 37 00 – Fax. 02 99 36 93 64 – Mél. [s3ren@snès.edu](mailto:s3ren@snès.edu)

Directeur de la publication : Gwénaél Le Paih – CPPAP : 1115 S 05594

Rédacteur en chef / PAO / Réalisation : Joël Mariteau – Retrouvez-nous sur Twitter : [Snes\\_Bretagne](https://twitter.com/Snes_Bretagne)

Impression : GPO - Thorigné - Tel. 02 99 62 49 40 – Imprimé sur papier certifié Développement durable